

Zeitschrift: Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse
Herausgeber: Aînés
Band: 16 (1986)
Heft: 2

Rubrik: Pro Senectute : pour la vieillesse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PRO Pour la Vieillesse SENECTUTE

SECRETARIATS CANTONAUX:

Genève, 5, place de la Taconnerie (022) 21 04 33
Lausanne, 51, rue du Maupas (021) 36 17 21
La Chaux-de-Fonds, 53, av. L.-Robert (039) 23 20 20
Bienne, 8, rue du Collège (032) 22 20 71
Delémont, 49, avenue de la Gare (066) 22 30 68
Tavannes, 4, rue du Pont (032) 91 21 20
Fribourg, 26, rue Saint-Pierre (037) 22 41 53
Sion, 7, rue des Tonneliers (027) 22 07 41

VAUD

Soupers aux chandelles

Résultats des concours

Pour apporter de la gaieté et une certaine diversion aux soupers aux chandelles qui avaient lieu, cette année, à l'Hôtel Eden-au-Lac à Montreux, deux concours, l'un de décoration de table, l'autre de chapeaux, avaient été mis sur pied. Les résultats ont dépassé les espérances. Ce ne sont pas moins de quelque 1000 personnes qui ont joué le jeu sur les 1500 participants à ces soirées de fin d'année de Pro Senectute-Vaud, animées magistralement par Moineau à l'accordéon et J.-C. Corpataux, à l'orgue.

Les clubs avaient été invités, pour ces soupers, à décorer leur table et les participants à porter coiffure. Il ne s'agissait pas d'une obligation, mais tout simplement d'une invitation sympathique à laquelle il fut le plus souvent répondu favorablement. C'est ainsi que l'on vit sur les tables des arrangements du plus bel effet. Du plus traditionnel bougeoir, orné de fleurs sé-

chées ou de branches de sapin, au motif d'ornement le plus inattendu. Décidément l'esprit pétille chez les aînés!

Avez-vous vu le nouveau chapeau de Zozo?

En ce qui concerne les chapeaux, on en vit de toutes les couleurs... Couvre-chefs d'ancêtres ressortis du galetas pour l'occasion, coiffures originales confectionnées à domicile, mais aussi bibis coquins, turbans et autres galures fabriqués sur place avec les moyens du bord: papier journal ou crêpe, bandes adhésives, agrafes et colle mis à disposition. Les résultats furent surprenants!

Il ne fut pas facile de départager les concurrents. Le jury s'arrachait les cheveux lors de la projection des diapositives qui immortalisaient les nombreux chefs-d'œuvre présentés lors de ces soirées. Pourtant il fallut bien opérer un choix et désigner les vainqueurs. Dans les deux cas, l'originalité l'a emporté.

Dans la décoration de table, c'est «la pêche à la ligne» et ses petits poissons de matière plastique colorée qui l'emporta. Bravo au groupe de gymnastique de Nyon! Quant aux coiffures, vu les hésitations, il fut décidé de décerner deux prix, l'un pour celles apportées, l'autre pour celles confectionnées sur place. Premier prix de la première

catégorie: Mlle Line Ryter, avenue du Casino 35 à Montreux. Premier prix de la 2^e catégorie: Mme Esther Bailly, Crans s/Céligny. Toutes nos congratulations à ces deux heureuses lauréates, pleines d'imagination.

Tous les concurrents méritent d'être remerciés et félicités car, comme on dit dans le domaine du sport, «l'important n'est pas de gagner mais de participer!»

Jacqueline Mayor

Concours photos:

«La vieillesse dans l'objectif des jeunes»

En collaboration avec le magazine *Radio TV Je vois tout*, Pro Senectute a organisé, en automne dernier, un concours photos ayant pour thème «la vieillesse dans l'objectif des jeunes», des jeunes de 15 à 25 ans.

Une planche de prix très alléchante nous a valu une forte participation et quelque 250 photographies et diapositives nous sont parvenues. L'exposition des photos primées aura lieu à la nouvelle galerie «16 à 25», place de la Palud, à Lausanne, du 22 février au 15 mars prochains. Qu'on se le dise!

Concours décoration de table. 1^{er} prix: groupe de gymnastique de Nyon.

Concours chapeaux confectionnés sur place. 1^{er} prix: Mme Esther Bailly, Crans s/Céligny.

Concours chapeaux confectionnés à domicile. 1^{er} prix: Mlle Line Ryter, Montreux.



▲ VAUD

Il y a solitude et solitude...

Dans le but d'envisager des solutions aux problèmes liés à l'isolement des personnes seules, des représentants d'une vingtaine d'institutions s'occupant du 3^e âge se sont réunis, en novembre dernier, pour une journée de réflexion organisée par Pro Senectute.

La solitude en soi n'est pas toujours négative. Au milieu du tumulte de la vie actuelle, il est même parfois nécessaire d'être seul de temps en temps pour «se retrouver».

Par contre, la solitude peut être vécue très différemment lorsqu'elle est imposée, par exemple à la suite d'un veuvage, de l'éloignement du reste de la famille ou d'un déménagement. On perd alors ses relations, et il n'est pas toujours facile de se faire de nouveaux amis; c'est d'autant plus vrai quand on ne jouit pas d'une bonne santé ou que l'on n'est pas doté d'un caractère très sociable. Certaines personnes âgées ont ainsi tendance à se replier sur elles-mêmes et à s'isoler peu à peu du reste du monde. La solitude devient alors souffrance et conduit (trop souvent) à la dépression. Ce problème, plus aigu dans les villes, touche plus particulièrement les femmes (qui vivent en général plus longtemps que leurs compagnons).

Il est apparu, au cours des discussions, qu'en ce qui concerne les loisirs, les différentes activités offertes (voyages, conférences, sports, etc.) s'adressent surtout aux retraités en bonne santé. Pour les personnes âgées qui ne sont plus autonomes, il existe, à Lausanne notamment, un réseau développé de services en matière de soins et de sou-

tien ménager et social. Mais lorsqu'il s'agit de rompre l'isolement des personnes âgées vivant seules chez elles, la situation devient complexe.

Certains vieillards, qui ont de la peine à se mouvoir, n'osent plus sortir seuls. On a même vu une vieille dame qui n'était plus sortie de son appartement depuis quinze ans! Bien sûr, il existe nombre de groupements qui organisent toutes sortes d'activités pour les aînés. Mais le problème est que ces «isolés» ont peur de se retrouver «entre vieux». Ils ont besoin d'une prise en charge individuelle. Ces personnes ont souvent involontairement fait le vide autour d'elles. Elles ont épuisé toutes leurs «ressources» (familiales et sociales) et ne savent plus qui contacter. Souvent, elles auraient simplement besoin de quelqu'un à qui parler, quelqu'un qui sache les écouter pour se sentir moins seules. Elles souhaitent une présence amie qui les accompagne pour faire les courses, aller prendre un café ou faire une balade. Autrement dit, une façon de renouer des contacts avec leur quartier, et retrouver une identité sociale.

Les organismes existants ne suffisent pas à répondre à tous les besoins. Aussi, le bénévolat semble constituer une possibilité intéressante à développer. Il ne s'agit pas de créer un nouveau métier, celui de «visiteur» ou «d'animateur» de personnes âgées, mais plutôt de former des gens qui soient capables de découvrir l'attente d'une personne seule, de percevoir ses besoins réels, et d'y répondre dans la mesure du possible; en d'autres termes, orienter ces solitaires vers une plus grande qualité de vie.

La création d'une «antenne», sous forme d'un numéro de téléphone, semble également devenir une nécessité. Agissant un peu à la façon de la «Main Tendue», les personnes âgées pourraient appeler ce numéro pour toutes sortes de renseignements. Ce qui per-

mettrait de les aiguiller dans la bonne direction et servirait à simplifier beaucoup de démarches. D'autre part, lorsqu'un voisin, un postier ou un commerçant remarque l'absence prolongée d'une vieille personne, il pourrait signaler le cas à cette «antenne», qui servirait alors de relais pour informer les services compétents.

Peut-être verra-t-on enfin disparaître ces drames de la solitude urbaine — des vieillards morts dans l'anonymat le plus complet — dont les journaux font parfois état.

Marie-A. Crivelli

Les 10 ans de «L'Ermitage»

Une charmante brochure vient de nous parvenir, éditée par le Club des aînés «L'Ermitage» d'Yverdon. Cette brochure est intéressante à plus d'un titre. Fort bien rédigée, elle donne année après année un panorama très complet des diverses activités du club au sein duquel *Aînés* a été souvent accueilli avec amitié. «L'Ermitage», aujourd'hui présidé par M. Jean-Pierre Cavin qui, avec son épouse, déploie une activité très bénéfique au sein de ce club, a été fondé en 1975 par un comité riche d'enthousiasme et de bonnes idées. Après ces deux premiers lustres d'existence, «l'Ermitage» a tenu ses promesses: son activité ne cesse de croître dans le meilleur esprit. Parmi les fondateurs, rappelons le nom de M. Roland Poletti, aujourd'hui président d'honneur, qui fut un organisateur et un animateur de premier ordre. Rappelons aussi l'aide décisive apportée par Pro Senectute Vaud et son directeur, M. Daniel Girardet, et par la Loterie Romande. Nos félicitations à «l'Ermitage» et nos vœux chaleureux pour une deuxième décennie dynamique et souriante.

LA ROSE DES VENTS

1020 Renens

Sur-la-Croix 3

Ouverte à chaque médecin

Séjours temporaires ou durables

Prix raisonnables
Chambres à 1 et 2 lits
Téléphone,
eau courante, bain ou douche

Mme Ruth Imhof,
infirmière diplômée

Tél. 021/35 42 35



— Enfin, chéri tu es capable de te priver de fumer...
(Dessin de R. Sabatès)

▲ FRIBOURG

Vacances, cures et pèlerinages en 1986

Cure pour rhumatisants à Abano, (Hôtel Excelsior)

Date: du lundi 8 au vendredi 21 mars.
Prix: chambre à 2 lits, pension complète, 10 bains de boue, 10 bains d'ozone, 10 massages et une excursion, Fr. 1325.— par personne. Supplément pour chambre individuelle, Fr. 80.— par personne. Le voyage Fribourg-Abano et retour en car est compris.
Dernier délai d'inscription: 10 février.

Pèlerinage à Lourdes

Dans le cadre du pèlerinage interdiocésain. Voyage en avion ou en train, pension et logement dans un hôtel tout proche de la Grotte.
Dates: en train, du 20 au 26 juillet; en avion, du 21 au 25 juillet.
Prix (approximatifs): en avion, Fr. 950.—; en train, Fr. 540.—.
Dernier délai d'inscription: 10 juin.

Cure pour personnes âgées rhumatisantes à Abano (Hôtel Excelsior)

Date: pas encore fixée, mais sûrement durant la 2^e moitié du mois d'octobre.
Prix: approximativement comme ci-dessus (cure de mars).

Comme ces dernières années, nous organiserons un

séjour de fin d'année à Ascona (Hôtel Mulino)

Renseignements:
Pro Senectute, rue Saint-Pierre 26,
1700 Fribourg, tél. 037/22 41 53.

Groupe de discussion pour le «Centre de Loisirs»

Dans un précédent article (*Aînés N° 1/86*) nous vous avons présenté l'enquête faite auprès des personnes âgées de 60 à 70 ans en ville de Fribourg, en vue de l'ouverture d'un centre de loisirs.

Pour approfondir cette question, quelques aînés ont formé un groupe de discussion en octobre 1985. Grâce à un échange d'idées, on pourrait aboutir à des propositions de changements et d'améliorations dans l'organisation actuelle des loisirs. Mais le but principal de ce groupe est de planifier et de mettre sur pied un tel centre. Présentement le groupe de discussion établit une liste des activités existantes qui pourraient intéresser les personnes âgées, afin d'éviter, dès le début, de travailler parallèlement. Une enquête est faite auprès des institutions, des clubs et autres groupements de la ville de Fribourg. Le but est de dresser l'in-

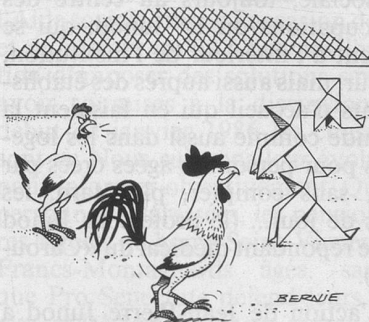
ventaire de toutes les activités à rassembler dans une brochure à l'intention de tous les intéressés.

Le groupe discute aussi le problème du manque de participation aux manifestations existantes: beaucoup de gens n'aiment pas sortir le soir ou sont empêchés de se rendre à une manifestation en raison des moyens de transport qui font défaut; au surplus certaines manifestations coûtent trop cher. Bien que certaines personnes souffrent de solitude, elles éprouvent cependant des difficultés à sortir et à lutter contre la passivité. D'autres, étant toujours très occupées, s'intègrent mal dans un groupe formé essentiellement de personnes âgées.

Cette discussion pourrait amener à éviter de tels problèmes et de tels défauts, lorsque des activités seront proposées dans le cadre du centre de loisirs. D'autre part, le groupe de discussion a déjà proposé une suite d'activités qui n'existent pas encore, comme par exemple une phonothèque, un club de midi, (avec buffet-rencontre), un club de lecture, établir des contacts avec les autres générations etc.

Le groupe aimerait qu'un tel centre ne serve pas seulement à divertir et à proposer des cours aux personnes âgées, mais aussi à permettre aux gens de se rendre utiles. C'est dans ce sens qu'il désirerait intégrer dans le centre une agence de dépannage, à laquelle les personnes âgées pourraient s'adresser pour offrir ou obtenir de petits services contre une modeste rémunération. Enfin, le centre devrait garantir les avantages d'un point de rencontres également les fins de semaine. Grâce à l'enthousiasme et au dynamisme du groupe de discussion, un centre de loisirs pour personnes âgées s'ouvrira très certainement dans les prochaines semaines en ville de Fribourg.

Ch. Heimann
M. Andrey



— Cesse donc de te pavaner devant ces cocottes! (Dessin de Bernie-Cosmo-press)

▲ JURA BERNOIS

Dernier écho

... de la rencontre du 23 novembre 1986
à Sonceboz.

Rectification: au dernier moment, les pupillettes de Tavannes remplacent celles de Moutier. Près de 350 personnes sont présentes, dont de très nombreux hommes. Souvenez-vous: quinze jours plus tôt, c'était... l'absence des

hommes! Comme d'habitude, beaucoup de personnes de bonne volonté pour tout bien organiser. Nous n'en nommons que trois: MM. Hirschy et Tièche, présidents, ainsi que Mme Geiser, toujours présente, infatigable. La vedette de la matinée: Moineau et son orchestre = dynamisme, entrain, bonne humeur. Terminons par une mention spéciale à la Fanfare des cadets de Villeret. C'est un plaisir d'entendre ces jeunes garçons et filles. Ils sont une trentaine, entre 9 et 17 ans, bien encadrés et dirigés, à la baguette, par Michel Dubail.

▲ NEUCHÂTEL

Cours de ski de fond

Même si vous ne faites pas encore partie d'un groupe de gymnastique, de natation ou de promenade, vous serez les bienvenus à nos cours organisés pour tous niveaux dès l'âge de 55 ans et presque... sans limite au-dessus! Ils ont lieu:

Neuchâtel, Littoral et Val-de-Ruz: tous les mardis après-midi;
La Chaux-de-Fonds, Le Locle: tous les vendredis après-midi.

Pour tous renseignements complémentaires, veuillez vous adresser aux secrétariats ci-dessous. Le jour des cours, le N°181 renseigne dès 10 h.

Séjour pour skieurs(euses) de fond

Il reste encore quelques places pour le séjour de:

Ulrichen, Vallée de Conches, 1400 m d'altitude, Hôtel Walzer.

Du 22 au 26 mars 1986 (week-end des Rameaux).

S'inscrire à Pro Senectute Neuchâtel, tél. (038) 24 56 56.

Bains d'Yverdon

Ils reprendront dans la seconde moitié de mars. La température de l'eau de 34 degrés est très appréciée, en particulier des personnes rhumatisantes ou souffrant d'arthrose.

S'inscrire également à Pro Senectute, Neuchâtel.

Impôts

Comme chaque année, nos assistants sociaux sont à disposition pour aider les personnes qui ont des difficultés à remplir leur déclaration d'impôts. Prenez s.v.p. rendez-vous par tél.

Secrétariat cantonal:
avenue L.-Robert 53,
2300 La Chaux-de-Fonds,
tél. (039) 23 20 20.

Secrétariat de Neuchâtel:
rue de la Côte 48a,
2000 Neuchâtel, tél. (038) 24 56 56.

▲ GENÈVE

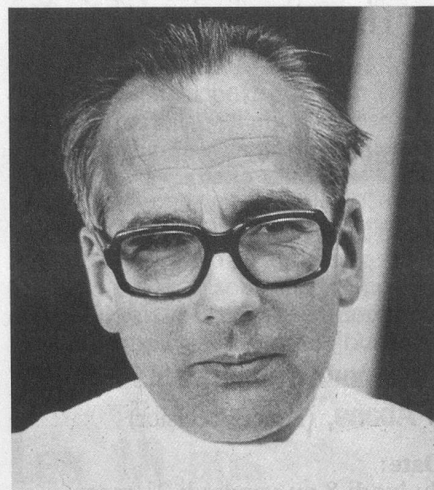
Après la mort du professeur Jean-Pierre Junod

Photo La Suisse

Pro Senectute, Fondation pour la Vieillesse, Genève, ainsi que le Groupe médical genevois pour la gymnastique des aînés expriment leur reconnaissance pour l'appui et le soutien que le Professeur Junod leur a toujours témoignés et tiennent à le remercier chaleureusement en lui rendant hommage publiquement.

Passionné par les problèmes du troisième âge, le professeur Junod a accompli un travail de pionnier dans le domaine de la gériatrie. Grâce à son esprit de synthèse, une politique globale de la vieillesse a été mise sur pied à Genève, servant souvent de référence et d'exemple en Suisse et à l'étranger.

En 1966, il a institué à Genève le Centre de gériatrie et de psychogériatrie et s'est attaché, avec ses collaborateurs, à trouver des solutions aux problèmes posés par l'augmentation progressive du nombre de personnes âgées: ouverture de nouvelles institutions de placement, création de logements avec encadrement médico-social, de services de consultations, de foyers de jour, de clubs d'aînés, de cours de gymnastique et, pour parachever cette œuvre, la fondation d'un Hôpital de gériatrie comprenant 320 lits (inauguré en 1971), d'un Centre de soins continus (CESCO) avec 150 lits, d'un Hôpital de jour et d'une consultation de psychogériatrie à l'Hôpital. Tout cet ensemble de soins hospitaliers et extra-hospitaliers, regroupé autour du professeur Junod, a été réalisé en moins de 10 ans. Il a reçu, en 1982, son appellation actuelle d'Institutions universitaires de gériatrie. Le professeur Junod en assumait la responsabilité médicale et veillait à ce que l'on y pratique une médecine de qualité où se mélangent de manière inédite la médecine interne, la psychiatrie et les sciences socia-



les. Toutes ces prestations médicales et sociales tendaient à favoriser l'indépendance au sens le plus large.

Même en énumérant dans le détail les multiples activités de la carrière du professeur Junod, son image demeurerait tronquée si l'on n'évoquait pas sa personnalité empreinte de bonté, d'intelligence et d'humanité. Par quelques extraits de l'éloge funèbre prononcé par l'ancien Conseiller d'Etat Willy Donzé, membre du comité de Pro Senectute Genève, nous approcherons mieux l'homme qu'il fut:

«La carrière du professeur Junod se définit en quelques mots: travail, travail harassant certes, mais toujours réalisé dans la joie; service, service dévoué, précis et chaleureux, sans aucune réserve mentale; compétence, compétence médicale bien sûr, compétence de directeur, compétence d'enseignement à tous les niveaux, allée à une sensibilité et un humanisme qui l'ont conduit à réclamer d'abord et à réaliser ensuite une véritable médecine gériatrique si longtemps négligée. Il a passionnément et intelligemment su en demander les moyens et il les a reçus...

«... Mais il faut aussi parler de l'activité sociale, toujours au centre des préoccupations du D^r Junod, qui se situaient à l'intérieur de l'institution, bien sûr, mais aussi auprès des établissements d'accueil qui en faisaient la demande comme aussi dans les logements pour personnes âgées créés par l'Etat, sans compter, plus tard, les foyers de jour... (le professeur Junod était le répondant médical du «Caroubier»).

«... L'action de Jean-Pierre Junod a été immensément bénéfique pour l'équilibre social de notre population. Elle a certainement permis, par ses réussites dans les domaines de l'infor-

mation, de la prévention, des soins et de l'hospitalisation, à toute la population, d'accepter dans une vision plus sereine ce phénomène déroutant qu'est devenu le vieillissement...

«... Cet homme de cœur, ce savant était très connu sur le plan international, de partout il était sollicité comme expert, que ce soit par les sociétés savantes ou par les institutions internationales comme l'ONU et l'OMS.»

Le professeur Junod n'est plus mais son esprit imprégnera longtemps encore les institutions genevoises de gériatrie.

H. M.

▲ JURA

Raison garder

Le Canton, devant la subite floraison des projets de construction, a retenu ceux qui lui ont paru valables, et il les a annoncés à l'Office fédéral des assurances sociales. Il en a déclaré certainement trop, pour en avoir assez au moment des décisions. Vu les délais impartis par la Confédération, cette démarche s'imposait.

Chacun des trois districts sera servi selon ses besoins. Nous en reparlerons.

Il nous faut dire aujourd'hui un mot — d'apaisement — à propos des remous soulevés aux Franches-Montagnes et dans la Courtine par la proposition de prévoir un home, médicalisé pour un tiers des lits, à Lajoux. D'où de vives réactions de la part des hôtes du home Saint-Vincent, de Saignelégier, soutenus par la quasi totalité des personnes au courant des problèmes de l'âge. Des prises de position ont paru dans les journaux. Puis le ministre concerné, et les chefs des services de la Santé et de l'Aide sociale, ont eu l'occasion de dire et de répéter qu'ils n'ont pas l'intention d'imposer des solutions sans les avoir soumises à la discussion. Au début de janvier 1986 les choses en sont là. Nous suivrons leur évolution pour informer objectivement. Que les personnes intéressées, les pensionnaires actuels du home Saint-Vincent, les Franches-Montagnards âgés, sachent que Pro Senectute défend leurs intérêts, et l'AJAS aussi, qui regroupe les travailleurs du domaine social. L'Association jurassienne pour l'action sociale comprend très bien les revendic-

ations légitimes de la Courtine. Elles sont liées au problème de l'emploi, elles doivent trouver des solutions qui ne se mettent pas en travers des termes de l'excellent décret sur l'organisation gériatologique. Confiance donc aux services de l'Etat, et aux gens du terrain, leurs interlocuteurs qualifiés!

Quelques dates

Le Club des Aînés de Delémont et environs a prévu deux jeux de loto, le mardi 4 février et le mardi 29 avril 1986. Il tiendra son assemblée générale le mardi 25 février. Quant à la fête du dixième anniversaire, elle aura lieu le samedi 8 mars. Pour le prochain numéro, nous souhaitons avoir les dates retenues en Ajoie et dans les Franches-Montagnes. Prière aux secrétaires de penser au correspondant!

Autres nouvelles

Le projet du home médicalisé de Bassecourt, un document «bien ficelé», a-t-on pu lire dans la presse, est déposé. Il accueillera 54 personnes âgées, ayant un besoin constant de soins et d'aides.

La ville de Delémont complète l'offre de Clair-Logis (qui aura un soutien médico-social) et du home de La Promenade (11 places supplémentaires, en studios).

A Porrentruy, le Canton propose la construction d'un pavillon de gérontopsychiatrie à proximité des Minoux. Cela n'a rien à voir avec le home des Planchettes, projet déjà accepté par les électeurs bruntrutains. Le pavillon de l'hôpital aura 36 lits, tandis que le projet municipal, revu selon les besoins, devrait en compter 75.

Depuis 1977, le Jura dispose à Delémont d'un dépôt de moyens auxiliaires mis à disposition des handicapés par l'AI. On vient de lui adjoindre un atelier de réparation. Le dépôt-atelier est ouvert le matin, de 8 h à midi, au numéro 5 de la rue de l'Etang (prendre la route de Domont depuis la vieille ville). Pour tout renseignement, s'adresser au dépôt (22 60 31), à Pro Infirmis (22 20 70) ou à Pro Senectute (22 30 68).

Dès le 1^{er} janvier 1986, à la suite d'un accord conclu entre les hôpitaux et les Icaisses-maladie, ces dernières paieront les factures directement aux établissements. Attention: ce système ne concerne que les frais d'hospitalisation en chambres communes.

Le Service social des Franches-Montagnes fonctionne bien. Il va introduire l'informatique.

L'Etat a inscrit 500 000 francs à son budget 1986 pour la création des services régionaux de Delémont et de l'Ajoie. On notera avec une certaine surprise que 33 communes n'ont pas daigné répondre au questionnaire envoyé par le Canton. Mais les localités «polies» représentent 80% de la population pour Delémont, et 62,5% pour le district de Porrentruy, si bien que les services cantonaux ont tout de même de quoi se faire une opinion.

André Richon

▲ BIENNE

Contacts



Depuis le 1^{er} septembre 1985, responsable de Pro Senectute, Mme Guillermin, bourguignonne d'origine, vive, dynamique et maman de trois enfants dont l'aînée a 18 ans, nous dit:

«Ma formation première est celle d'ingénieur en électronique. J'ai travaillé dans l'industrie et les expériences faites en ces années-là, travail en groupes, multiples contacts humains, etc., me sont très utiles actuellement. L'homme a une valeur intrinsèque; il faut l'aider à faire bien dans ses activités quotidiennes. Chacun reçoit quelque chose; ce reçu il faut l'utiliser dans le sens d'un partage. Ce peut être une aide morale autant que matérielle. Je partage entièrement les objectifs de Pro Senectute: assurer la qualité de la vie, renforcer l'indépendance et la maintenir le plus longtemps possible, encourager les efforts personnels, développer les facultés, garantir la sécurité matérielle et améliorer la situation dans la société. Ce qui m'a frappée le plus durant ces cinq derniers mois, c'est la grande tristesse de trop nombreux vieillards. Tristesse et solitude destructurantes, conduisant inévitablement à l'amertume et la résignation. Nous devons par tous nos efforts, essayer de rompre ce cercle débilitant, vicieux. Il est dur de voir tant de gens ne disposant que du minimum vital, encore et toujours manquer d'argent. Beaucoup de personnes répugnent à être secourues; elles ne veulent pas «profiter». Ce qui me bouleverse le plus, ce sont les personnes âgées totalement impotentes. J'ai toutes mes facultés et tous mes moyens, je gagne bien ma vie; l'essentiel est de partager ces biens dont je dispose.»

▲ VALAIS

Le plaisir de faire plaisir...

Dans bien des communes du canton, Pro Senectute a organisé la fête de Noël des personnes âgées. C'est l'ultime manifestation de l'année pour témoigner, à tous et chacun, de la tendresse et de la reconnaissance. Ces ren-

Le père Zacharie en compagnie de M. Gilbert Debons.



contres, très fréquentées, sont aussi très appréciées. Partout, de nombreuses bonnes volontés assurent le déroulement de la journée. Ce plaisir de faire plaisir est réconfortant.

J'ai eu l'avantage de participer à la fête organisée à Sion, à la salle du Sacré-Cœur. 320 personnes ont vécu, avec beaucoup de joie et de plaisir, quelques belles heures. Mlle Olga Robyr, responsable et animatrice de la rencontre, a eu l'honneur de relever plus particulièrement la présence de M. Gilbert Debons, président de la Municipalité, Mme Mathis, conseillère responsable de la sécurité sociale, M. Biollaz, chef du Service social de la Ville, le D^r Bayard, médecin-chef de l'Hôpital de gériatrie de Gravelone, et le révérend père capucin Zacharie, que les personnes âgées apprécient beaucoup. (Voir *Aînés* N° 5/1983).

L'imposant Chœur des aînés, sous la baguette de M. Deslarzes, qui remplaçait M. Obrist, retenu par la maladie, a interprété de beaux chants de Noël. Le Club de gymnastique des aînés a fait une excellente publicité en faveur du recrutement de nouveaux membres. Le D^r Bayard a encouragé l'assistance à apprécier et à vivre la vie. Le prési-

dent de la Municipalité a félicité la grande famille des aînés pour sa bonne humeur et son entrain. Dans notre société, il n'y a pas des jeunes, des moins jeunes et des personnes âgées, mais une communauté vivant dans une même ville ou village, tout en partageant des préoccupations diverses. Dans sa planification financière 1986-1989, la Municipalité de Sion a prévu une série de décisions en faveur de la sécurité sociale. Elle entend promouvoir le plus possible l'aide et les soins à domicile. Elle étudie toute forme de collaboration ou de participation pour qu'un foyer de jour s'ouvre dans la cité. L'agencement de locaux, dans un bâtiment existant ou dans un nouvel immeuble à caractère social, paraît la meilleure solution. Enfin, le Conseil communal a décidé de participer à la construction du home de la commune de Saint-Léonard (10 à 15 lits pour Sion), à l'agrandissement des foyers existants avec la participation de la commune pour 20 lits supplémentaires, et à la construction d'un home, en collaboration avec la bourgeoisie de Sion, dans le quartier de Champsec. Voilà des nouvelles encourageantes!

—ma—

▲ TESSIN

Pro Senectute, Locarno

Nello scorso novembre è stata inaugurata la nuova sede di Pro Senectute Ticino a Locarno in piazza F. Pedrazzini 16a. Nei luminosi locali al pianterreno di un'elegante palazzina recentemente rimodernata gli anziani possono trovare informazioni e consulenza, sempre accompagnate da un sorriso gentile. Su richiesta essi ottengono inoltre a domicilio giornalmente e a prezzi veramente contenuti, il servizio di pasti caldi, preparati nella cucina della Casa di riposo San Carlo di Locarno. Dopo il successo ottenuto a Lugano dal servizio pedicure Pro Senectute, anche nella nuova sede di Locarno entra in funzione un'analoga offerta; il servizio pedicure viene fornito agli anziani su appuntamento nel 1986, da un'operatrice diplomata in uno studio moderno perfettamente

attrezzato. Le richieste sono già numerose.

Anche gli anziani confederati o residenti, non di lingua italiana trovano nella nuova sede Pro Senectute di Locarno consulenza e consigli per i loro problemi: la segretaria Brunella Isella e l'assistente sociale Irene Popert che, cortesi e disponibili, svolgono il loro

lavoro anche per telefono e si recano pure al domicilio degli anziani bisognosi.

Situato in un'ampia piazza non lontana dal lago e dal vecchio borgo, il nuovo Centro di informazione e di consulenza di Pro Senectute Ticino è raggiungibile anche a piedi dagli anziani lungo strade ampie e piane.

